

## L'Ordre des architectes du Québec lance une campagne destinée au grand public

**Montréal, le 18 mai 2023** – L'Ordre des architectes du Québec déploie une campagne pour démystifier le rôle joué par les architectes. Intitulée *Les architectes revisitent nos espaces de vie*, elle vise à informer le public sur les bénéfices insoupçonnés du travail de l'architecte et les impacts de ses interventions sur les communautés, à l'heure même où le Québec s'est engagé en faveur d'une plus grande qualité architecturale. Cette campagne sera visible dans différents médias et dans l'espace public jusqu'au début de l'été 2023.

L'architecture est trop souvent associée uniquement à de grandes maisons somptueuses. Pourtant, la vaste majorité des bâtiments construits au Québec autres que les maisons individuelles nécessitent la contribution d'un ou d'une architecte. La campagne met en valeur une multitude de projets architecturaux destinés au grand public et situés dans toutes les régions du Québec. Une série de mots accolée à chaque projet met en lumière les différentes dimensions du travail de l'architecte et rend tangibles les bénéfices d'une architecture réfléchie pour notre société.

La conception d'un bâtiment est une démarche complexe qui vise à atteindre un équilibre entre la fonctionnalité, la durabilité et l'esthétique des bâtiments. L'architecte a une vision d'ensemble des besoins des personnes auxquelles le bâtiment est destiné et des contraintes en présence. Il réfléchit entre autres en termes d'échéancier, de flexibilité à long terme, d'intégration, de réduction d'empreinte climatique, de budget, de résilience, de mise en valeur patrimoniale. Son travail consiste à imaginer des solutions qui permettront de léguer des infrastructures pérennes et significatives pour les communautés, qui contribuent à leur bien-être.

« L'architecture est une combinaison de défis et d'occasions à saisir. Grâce à leurs compétences et leurs habiletés, les architectes conçoivent chaque projet en répondant aux contextes, aux besoins, aux moyens et aux attentes, et ce, au bénéfice de la qualité de vie et de la durabilité. Les multiples facettes de leurs interventions sont à la fois les plus importantes et, trop souvent, les plus méconnues du grand public » - Pierre Corriveau, président de l'Ordre des architectes du Québec.

### Une profession encadrée

Au Québec, il est obligatoire d'être membre de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ) pour porter le titre d'architecte et poser les actes réservés à la profession. L'Ordre a pour mandat de protéger le public en encadrant la profession et en s'assurant de la compétence de ses membres et du respect de leurs obligations professionnelles, incluant le respect de leur code de déontologie, l'inspection professionnelle, la formation continue obligatoire et l'obligation de souscrire une assurance-responsabilité professionnelle.

Site Web de la campagne : <http://www.noespacesdevie.com/>